

# Initiative actualité de protection



**OUI À LA PROTECTION  
contre la sexualisation  
à l'école maternelle  
et à l'école primaire**



## Stimme zur Volksinitiative



Andrea Geissbühler  
Conseillère nationale, UDC, BE

## La collecte de signatures clôturée avec succès

Le Comité de l'initiative «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire» a remis, mardi 17 décembre 2013, à la chancellerie fédérale, à Berne, 110 000 signatures légalisées. La volonté populaire s'oppose en premier lieu aux projets de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) visant à introduire dans toute la Suisse, sous prétexte de prévention contre le Sida, l'éducation sexuelle obligatoire dès l'école maternelle. Les signatures réunies viennent de toute la Suisse. Le meilleur résultat de la collecte (voir liste p. 2) a été atteint dans le canton de Bâle-Ville.

L'initiative populaire veut fixer dans la constitution le fait que l'éducation sexuelle est l'affaire des parents, et que les

écoles ne proposent pas d'éducation sexuelle aux enfants âgés de moins de neuf ans. De surcroît, qu'on dispensera aussi bien, dès l'école maternelle, des cours de prévention contre les abus commis contre des enfants, qu'un enseignement de biologie fournissant, à partir de l'âge de douze ans, des connaissances sur la procréation et le développement de l'être humain.

L'initiative populaire, par son concept de protection, vise à renforcer les droits fondamentaux constitutionnels concernant la liberté personnelle, l'intégrité des enfants ainsi que le respect de la vie privée et familiale. La votation est prévue pour dans deux ans. Autre annonce réjouissante: les parents bâlois, qui ont introduit un recours contre l'éducation sexuelle obligatoire dans les écoles maternelles et écoles primaires de Bâle, accompagnée des scandaleuses „sex-boxes“, s'adressent maintenant au tribunal fédéral. Il y aura assurément matière à discussion; donc restez avec nous au contact!

Andrea Geissbühler  
Conseillère nationale, UDC, BE

# Pourquoi l'initiative populaire est nécessaire et urgente



**Dr. iur. Sebastian Frehner,**  
Conseiller national, UDC, BS

Au printemps 2011, des médias ont rapporté qu'à partir d'août 2011, le canton de Bâle-Ville voulait instaurer l'éducation sexuelle obligatoire à

l'école maternelle et à l'école primaire. À cette fin, des projets et objectifs d'études ont été créés; on a mis à disposition du matériel pédagogique nommé, brutalement, «sex-box». Les médias ont posé la question: «Ce coffret du sexe dépravera-t-il nos enfants?» Pour nous, une autre question se posait: «Est-ce que seulement nous voulons, ou non, une éducation sexuelle dès l'école maternelle?» Immédiatement, la réponse fut claire: «Non! Nous ne voulons pas cela, c'est beaucoup trop tôt! À cet âge tendre, l'éducation sexuelle est l'affaire des parents!»

## Résultats de la collecte, par canton

Canton	Electeurs inscrits	Nombre de signatures	en % des électeurs	Canton	Electeurs inscrits	Nombre de signatures	en % des électeurs
BS	114 087	5 097	4.47%	AG	406 534	8 167	2.01%
SG	314 097	13 074	4.16%	LU	265 444	5 326	2.01%
AI	11 451	475	4.15%	VS	211 359	4 164	1.97%
AR	37 981	1 557	4.10%	SO	175 570	3 399	1.94%
SZ	100 088	3 352	3.35%	ZG	72 917	1 367	1.87%
TG	164 146	4 626	2.82%	OW	25 766	426	1.44%
BE	722 153	18 164	2.52%	FR	190 478	3 131	1.64%
GR	135 990	3 339	2.46%	NW	30 589	442	1.44%
BL	186 686	4 306	2.31%	TI	215 089	3 038	1.41%
GL	260 67	562	2.16%	VD	417 213	3 525	0.84%
SH	50 614	1 083	2.14%	NE	110 398	808	0.73%
UR	26 212	558	2.13%	JU	51 425	329	0.64%
ZH	889 444	18 280	2.06%	GE	243 535	1 455	0.60%
<b>Total</b>				<b>5 195 333</b>	<b>110 040</b>	<b>2.12%</b>	

Nous constatâmes vite qu'il ne s'agissait manifestement pas seulement d'instaurer l'éducation sexuelle dans le canton de Bâle-Ville dès l'école maternelle, mais qu'il y a, de la part de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), une stratégie préparée à long terme en vue de généraliser l'instauration, dans toute la Suisse, de l'éducation sexuelle dès l'école maternelle. J'évoque à ce sujet le «Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI) 2011-2017» et le «Centre de compétences éducation sexuelle à l'école», créé à la demande de l'OFSP, et qui a de surcroît publié un «Document établissant les bases d'une éducation sexuelle à l'école». Dans le texte du PNVI, une note (page 90, numéro 93), il est expressément dit que, dans le cadre de ce programme, on n'autorise pas les enfants (ou leurs parents) à se réclamer de leur droit à l'autodétermination pour se faire dispenser de l'éducation sexuelle obligatoire!

### L'Initiative s'oppose aux projets de l'OFSP

Nous ne sommes pas d'accord avec les projets de l'OFSP. Un enfant de quatre ans ne doit pas encore avoir à apprendre la différence existant entre homosexuel, gay, lesbienne et bisexuel. Nous nous défendons contre une telle éducation sexuelle dictée par l'idéologie. C'est pourquoi, avec notre initiative populaire, nous exprimons aussi en quelque sorte, à l'adresse de l'OFSP, l'exigence qu'il renonce à ces projets!

### Un effet protecteur, dès aujourd'hui

Avec notre initiative populaire, nous sommes bien, aujourd'hui déjà, parvenus à quelque chose: La sex-box bâloise destinée aux écoles maternelles et à l'école primaire ne s'appelle plus aujourd'hui «sex-box». Le matériel pornographique en a été retiré. Les plans d'études ont été adaptés. À l'échelle de toute la Suisse, le «Centre de com-

pétences éducation sexuelle à l'école», à Lucerne, a été fermé. Le Plan d'études 21 se conforme au concept de notre initiative populaire. Celle-ci déploiera, à partir de ce jour jusqu'à celui de la votation, en 2016, un effet protecteur sans cesse grandissant: aucune direction d'école, aucun département d'instruction publique n'osera plus s'offrir comme chair à canon pour notre initiative en évoquant l'instauration de l'éducation sexuelle obligatoire!

### 110 000 signatures venant de tous les cantons

Absolument sans conteste, ce sont les cantons de Berne et de Zurich qui ont le plus contribué à la collecte, avec chacun plus de 18 000 signatures, suivis de St.-Gall avec plus de 13 000. Ce sont des chiffres impressionnants. Mais si l'on considère ces chiffres en proportion au nombre d'électeurs, il en résulte encore une autre image: en effet, c'est alors le canton de Bâle-Ville qui est en première position, avec plus de 5000 signatures. Presque un sur vingt des citoyennes et citoyens de Bâle ont soutenu l'initiative populaire. ■



# Ma responsabilité en tant que mère



**Ulrike Walker**  
Co-présidente, BS

**En tant que mère, je connais mes responsabilités vis-à-vis de mes enfants, et je les assumerai. En tant que citoyens suisses, nous savons que la responsabilité personnelle est d'importance. Nous avons la conviction qu'en tant qu'adultes, nous sommes assez majeurs et**

**mûrs pour élever nous-mêmes nos enfants. Ce droit à l'éducation pleinement responsable de mes enfants – ce que je trouve juste – je ne m'en laisserai donc pas déposséder. Nous ne devons pas nous laisser dicter par l'Etat ce qui est le mieux pour nos enfants. L'école doit instruire nos enfants; mais l'éducation et la transmission de valeurs relève en premier lieu de notre compétence à nous autres, parents.**

Il m'est pénible que de prétendus spécialistes financés par l'Etat ne cessent de venir me faire la leçon sur le fait que, soi-disant, tant de parents ne veuillent plus ou ne soient plus en mesure d'éduquer leurs propres enfants.

En tant que mère consciente de ses responsabilités, il m'est également pénible que l'Etat vienne me faire la leçon sur le fait que des experts de l'Etat puissent le faire mieux que nous autres, parents. Précisément, l'histoire des enfants placés a montré que les experts de l'Etat ne peuvent fournir aucune garantie concernant l'intérêt de nos enfants. On ne saurait accepter qu'en raison de problèmes isolés, l'Etat ignore et court-circuite la majorité des parents pleinement responsables.

## **Assez d'expérimentations!**

Nous ne sommes pas fondamentalement contre l'éducation sexuelle à l'école. Mais voler à de petits enfants leur innocence par des programmes étatiques de prévention et par l'information sexuelle, est une violation de la sphère spirituelle. Une violation semblable fut commise dans les écoles, dans les années 80 déjà. C'est ce qu'illustrent les paroles d'une ancienne élève d'une école bâloise: «On nous poussait à parler de choses intimes, dont nous n'avions même pas encore connaissance.» À l'époque, on appelait cela pédagogie réformatrice, maintenant on dit pédagogie émancipatrice, mais le contenu est resté le même. Ainsi, on pousse des enfants et des adolescents à quelque chose qu'ils ne veulent pas, mais ils ne se risquent pas à le dire, souvent pour des raisons de dynamique de groupe.

C'est pourquoi je voudrais, à l'avenir aussi, donner la parole également à tous les enfants et adolescents. Même si les médias ou les autorités ne cessent de vouloir nous persuader du contraire: Car oui, il y en a encore des enfants qui ne veulent rien savoir de la sexualité, et il y a même des adolescents qui, depuis longtemps, en ont assez de cette question, et il y a des parents qui sont conscients de leur responsabilité!

La cause servie par l'Initiative est celle-ci: laisser les enfants être des enfants! Avec le succès de la collecte de signatures, récemment clôturée, nous avons franchi la première étape. Dans les deux années qui suivront d'ici à la votation, nous aurons le temps d'approfondir plus avant ces questions d'extrême importance évoquées ici et de remettre en question le projet d'instances étatiques en vue d'introduire l'éducation sexuelle obligatoire à l'école maternelle et à l'école primaire. ■



60 cartons décorés, remplis de signatures



La petite assistante, Nathalie (8 ans), prend en mains le dernier carton.



Le Professeur Dr. Suzette Sandoz, anc. Conseillère nationale PLR, en discussion avec une journaliste



Un total d'environ 70 personnes sont venues à Berne pour la remise des signatures à la chancellerie fédérale

## Après le dépôt des signatures, une visite du Palais fédéral était prévue



## Un nouveau chapitre de la démocratie suisse

Le Comité de l'initiative remercie très chaleureusement toutes les lectrices et tous les lecteurs de s'être engagés pour l'aboutissement de l'initiative populaire!

Un premier grand pas a été franchi! La chancellerie fédérale a donné son feu vert pour que, dans deux ans environ, une votation puisse avoir lieu. Ensemble, nous ouvrons maintenant un nouveau chapitre d'une démocratie suisse empreinte de cœur et de vivacité. Nous nous en réjouissons. En unissant nos forces, nous atteindrons notre but!

**Merci de donner de la force à cette initiative populaire également par un don sur: PC 70-808080-1. Un grand merci!**



**OUI À LA PROTECTION**  
**contre la sexualisation**  
**à l'école maternelle**  
**et à l'école primaire**

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / Abo: CHF 10.-, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / Edition et rédaction: Comité interpartis «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire», case postale, 4011 Bâle, Tél. 061 702 01 00, Fax 061 702 01 04, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, Compte postal: 70-80 80 80-1 / © Comité d'initiative / Maquette et photographie: GOAL AG für Werbung und Public relations, 8600 Dübendorf / Impression: Engelberger Druck AG, 6370 Stans.